

BILAN 2007

LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE

Altaires est un acteur de référence des services aux entreprises. Il fournit à ses clients des solutions pour accélérer la croissance dans deux axes majeurs : développement commercial et gestion du risque financier en France, en Europe et à l'international.

Altaires propose depuis début 2005 deux cycles d'analyses trimestrielles, dans deux domaines spécifiques de la connaissance inter-entreprises, liés aux échanges économiques :

- les défaillances d'entreprises en France, complétées par les sauvegardes depuis l'entrée en vigueur de la loi au 1^{er} janvier 2006
- les retards de paiements en Europe

Pour chacun de ces thèmes, Altaires publie chaque trimestre une synthèse et une analyse des évolutions de tendance ; un bilan semestriel et un bilan annuel viennent compléter chaque cycle d'analyses trimestrielles. Ces analyses sont disponibles sur simple demande aux contacts ci-dessous, et font l'objet d'un envoi par mail, dès parution. Elles sont de plus systématiquement consultables en ligne, sur le site www.altaires.fr et peuvent être téléchargées au format PDF.

DATE DE PUBLICATION : MARDI 19 FÉVRIER 2008

ALTARES

55 avenue des Champs Pierreux
Immeuble Le Capitole
92012 Nanterre
contact@altaires.fr

Tél : 01 41 37 51 04 – Fax : 01 41 37 50 01
www.altaires.fr

Responsable des études
Thierry Millon
Tél : 04 72 65 15 51

RELATIONS PRESSE : ACTUAL CONSULTANTS

Aurélié DELMAET - Françoise LINHART
agence@actualconsultants.fr
36 ter avenue Franklin Roosevelt
77210 Avon Fontainebleau

Tél : 01 60 70 00 00 – Fax : 01 60 39 02 02
www.actualconsultants.fr

LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE

BILAN 2007

PANORAMA GÉNÉRAL 3

- 3 Le panorama général
- 6 Courbe d'évolution des retards de paiement des entreprises en Europe depuis 10 ans
Les retards de paiement en Europe sur l'année 2007
- 7 Comportements de paiement des entreprises européennes, sur l'année 2007
Comportements de paiement des entreprises européennes, sur l'année 2006
- 8 Évolution des jours de retard de paiement des entreprises en Europe de 2003 à 2007
Comparaison des délais moyens de règlement en Europe sur l'année 2007

LES RETARDS DE PAIEMENT PAR PAYS EN EUROPE 9

- 9 Allemagne
Belgique
- 10 Espagne
France
- 11 Irlande
Italie
- 12 Pays-Bas
Portugal
- 13 Royaume-Uni

LES RETARDS DE PAIEMENT PAR ACTIVITÉ EN EUROPE 14

- 14 Nombre de jour de retard de paiement des entreprises par activité et par pays au 4ème trimestre 2007
- 15 Évolution des retards par activité de 2003 à 2007
Administration
Bâtiment
- 16 Commerce de détail
Commerce de gros
Industrie
- 17 Immobilier
Services
- 18 Transport

MÉTHODOLOGIE 19

NANTERRE, LE MARDI 19 FÉVRIER 2008

COMPOTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE : L'ANALYSE ANNUELLE ALTARES

Altaires, le spécialiste de la connaissance inter-entreprises, constate qu'en moyenne en 2007, les retards de paiement en Europe s'établissent comme en 2006 à 12,6 jours. Cette stabilité masque cependant de fortes disparités. Si l'Allemagne conforte son leadership, la France tente de résister et le Royaume-Uni dérape.

En moyenne en Europe, quatre entreprises sur dix respectent les délais de règlement.

Constatés au travers du programme DunTrade qui analyse les informations provenant directement de la comptabilité client de milliers de sociétés participantes, les comportements de paiement des entreprises se tendent en France et au Royaume-Uni.

Globalement, l'amélioration observée depuis décembre 2003 s'était ralentie en 2005, avant d'être freinée en 2006 et de se fixer en 2007. En moyenne sur l'année, les retards de paiement s'établissent à 12,6 jours, exception faite d'un épisode de hausse durant l'été non confirmé sur la fin 2007.

Cette stabilisation des retards de paiement s'accompagne toutefois d'un respect moindre de la date d'échéance contractuelle. Désormais 40,4% des entreprises européennes respectent l'échéance de règlement contre 41,3% en 2006. Les entreprises allemandes tirent la performance européenne avec plus de 55% de paiements à échéance. C'est toutefois près de 3% de moins qu'un an plus tôt. Cette ponctualité allemande est d'autant plus exemplaire que le pays conserve des délais de règlement les plus courts en Europe, compris en moyenne entre 15 et 60 jours. Les entreprises italiennes réglant leurs fournisseurs sans retard sont également majoritaires en 2007 (50,1%). Elles étaient 47% en 2006. En Espagne, le taux de bons payeurs est stable à 46%. Ces deux derniers pays appliquent toutefois des délais de règlement deux à trois fois plus longs que ceux constatés en Allemagne.

Les autres pays étudiés sont en-dessous de la moyenne européenne. Les Pays-Bas s'inscrivent sur une tendance positive avec un taux de délais respectés de 37,6% en augmentation de près de 2% sur un an. La France et le Royaume-Uni sont en revanche défavorablement orientés ; 33,6% (-1%) des entreprises britanniques règlent leurs fournisseurs sans retard. L'évolution de la France est plus sévère : 31,8% payent sans retard soit 4% de moins qu'un an plus tôt. Les trois autres pays étudiés présentent des taux inférieurs à 30%. En Belgique, la proportion de bons payeurs progresse de 1,7% mais se limite à 27,4%. En Irlande, l'amélioration est très sensible (+5,2%) mais moins d'un quart (23%) des entreprises paye sans retard. Et enfin le Portugal dérape de plus de 8% à seulement 15,6% de paiements à échéance.



Decide with Confidence

La dégradation des comportements de paiement de l'Immobilier pèse sur les tendances de la France, de l'Italie et du Royaume-Uni.

Appréciés en jours de retards, les comportements de paiement sont disparates en Europe. En moyenne annuelle, les retards varient de 9,4 jours en Allemagne à plus de 24 jours au Portugal. C'est en Irlande (-2,9 jours) et en Belgique (-2,4 jours) qu'ils reculent le plus vite et au Portugal qu'ils se dégradent le plus fortement (+2,4 jours).

La ponctualité allemande se traduit par les retards de paiement les plus faibles en Europe. Depuis le printemps 2007, ces derniers sont revenus à un niveau plancher jamais atteint depuis 1995. C'est dans le Commerce de détail qu'ils sont les plus faibles à moins de 8 jours. L'Industrie, elle-aussi, diffère peu ses paiements (8,2 jours). Les entreprises allemandes les moins promptes sont celles des Transports (13 jours), du Bâtiment et de l'Immobilier (10 jours). Chacune des activités est orientée favorablement.

Les Pays-Bas s'inscrivent également sur une tendance positive. Les retards de paiement s'établissent en moyenne annuelle, à 11,7 jours en amélioration de 0,3 jour par rapport à 2006. Comme en Allemagne, c'est dans le Commerce de détail que les reports sont les plus courts (9,8 jours). En revanche, l'Industrie est la moins ponctuelle (12,5 jours).

Également meilleurs que la moyenne européenne, les retards de paiements français (12,2 jours) semblent varier assez peu (+0,2 jour). Néanmoins, cette relative stabilité masque de fortes disparités sectorielles. Ainsi les comportements de paiement du Bâtiment et de l'Immobilier glissent de plus d'une journée sur un an. Si les reports du Bâtiment restent les plus faibles en France (10,1 jours) après ceux de l'Administration (10 jours), ceux de l'Immobilier sont en revanche les plus longs à 14,5 jours.

L'Italie se situe dans la moyenne européenne à 12,6 jours en amélioration de 0,8 jour sur un an. Toutefois, au-delà de ce chiffre moyen sur l'année, il convient de préciser que depuis le printemps les retards italiens repartent à la hausse. Tombés à 12,1 jours au deuxième trimestre 2007, ils sont remontés à 13,3 jours en fin d'année. Fin 2007, la plupart des activités repassent dans le rouge. Le secteur Immobilier, comme en France, dérape de plus d'une journée mais se maintient au dessous de 12 jours de retard. L'évolution est plus sévère dans l'Administration où les reports augmentent de 1,5 jour pour s'établir à 17,8 jours. Les retards les plus longs sont relevés dans le Commerce de détail (19,4 jours). A l'inverse, les activités de l'Industrie et du Bâtiment respectent davantage les délais. Les retards y sont voisins de 10 jours.

Le Royaume-Uni s'inscrit sur une tendance délicate. Le retard moyen de 13,6 jours sur l'ensemble de l'année en augmentation de plus d'une journée par rapport à 2006 traduit mal l'accélération de la dégradation des comportements de paiement des entreprises britanniques. Les reports de paiement étaient de 12,3 jours en début d'année 2007, 13 jours au printemps, 14,2 jours durant l'été pour terminer à 14,8 jours au dernier trimestre. Les comportements de paiement n'avaient pas été aussi délicats depuis 2000. Tous les secteurs dérapent. La Vente de détail et l'Immobilier sont les plus marqués. A fin 2007, en comparaison à fin 2006, les retards s'allongent de plus de 4 jours dans l'Immobilier et 5 jours dans le Commerce de détail. Ces deux secteurs sont ceux où les reports de paiement sont les plus longs au Royaume-Uni : 18,6 jours pour la Vente de détail et 16,8 jours pour l'Immobilier.



Decide with Confidence

Les retards de paiement s'allongent de 0,8 jour en Espagne et se situent à 14,8 jours en moyenne annuelle. Contrairement au Royaume-Uni, l'évolution est favorable sur l'ensemble de l'année. A fin 2007, les comportements de paiement par activités sont globalement meilleurs que ceux observés un an plus tôt. Néanmoins le Bâtiment et l'Immobilier sont mal orientés. Les retards de paiement des entreprises du Bâtiment glissent de 4 jours en un an. Mais à 12,4 jours, ils restent les plus bas du pays après le Commerce de détail (10,5 jours). Dans l'Immobilier, la dégradation est moins forte (+0,7 jour) mais les retards sont les plus importants à égalité avec ceux du Transport (21,6 jours).

L'Irlande offre la meilleure tendance 2007. Les retards de paiement reculent de 2,9 jours mais restent élevés à 19,6 jours. La Belgique présente, elle-aussi, une performance remarquable avec une baisse des reports de paiement de 2,4 jours sur un an. En moyenne annuelle, ceux-ci se situent à 16,2 jours. L'amélioration s'accélère encore en fin d'année.

Le Portugal se distingue par une sensible dégradation des paiements (+2,4 jours) dans un contexte de retards déjà au plus haut (24,1 jours) et des conditions de règlement les plus longues en Europe (90-120 jours).

"Les retards de paiement sont à l'origine d'une défaillance sur quatre. Or nous le constatons une fois encore dans l'analyse Altares, la ponctualité des paiements n'est pas exemplaire dans toute l'Europe", relève Thierry Millon, responsable des analyses Altares. Les entreprises sont souvent contraintes d'accorder à leurs clients nationaux ou étrangers des délais de paiement quand dans le même temps, les fournisseurs, eux-aussi internationaux, se font plus exigeants. Le crédit interentreprises s'installe, voire s'impose, alors dans toute la chaîne de la relation commerciale accentuant les risques encourus. Pourtant les entreprises n'ont pas toujours les connaissances nécessaires pour effectuer une analyse précise de ces risques, a fortiori lorsque le client ou le fournisseur se situe à l'étranger. Une rupture d'approvisionnement ou de service du fournisseur, comme un différé de paiement du client peuvent compromettre dangereusement le cycle d'exploitation de l'entreprise. La sanction peut alors être immédiate. C'est pourquoi une forte problématique du dirigeant d'entreprise, de grands groupes internationaux comme de TPE, est la gestion au plus serré du besoin en fonds de roulement. Rappelons qu'en France le crédit interentreprises, à 600 milliards d'euros, pèse 3 fois plus que les crédits octroyés. La propagation du risque est à la hauteur de ce montant. Les pertes essayées pèseront directement sur les marges et pourront mettre en péril l'entreprise qui ne s'y est pas préparée."

Renseignement : Thierry Millon - Responsable des Analyses Altares : 04 72 65 15 51

A PROPOS D'ALTARES

ALTARES est née du rapprochement de la Base d'Informations Légales BIL et de Dun & Bradstreet France.

Sa vocation, en tant que spécialiste de la connaissance inter-entreprises : fournir des solutions pour accélérer la croissance.

ALTARES répond aux besoins des entreprises sur deux axes majeurs : développement commercial et gestion du risque financier, en France, en Europe comme à l'International.

Membre du 1er réseau international d'informations B to B (le D&B Worldwide Network), ALTARES diffuse en France les solutions créées par le leader mondial D&B. Les clients d'ALTARES disposent du seul accès global à des données qualifiées sur plus de 115 Millions d'entreprises dans le monde.

Dirigée par Thierry Asmar, ALTARES, détient 40 % du marché français ; avec un CA d'environ 53 Millions d'Euros, l'entreprise compte près de 300 collaborateurs répartis

sur 3 sites principaux : Nanterre, Rambouillet et Villeurbanne.

ALTARES

55 avenue des Champs Pierreux
Immeuble Le Capitole
92012 Nanterre
contact@altares.fr
www.altares.fr
Thierry Asmar
Tél : 01 41 37 51 04

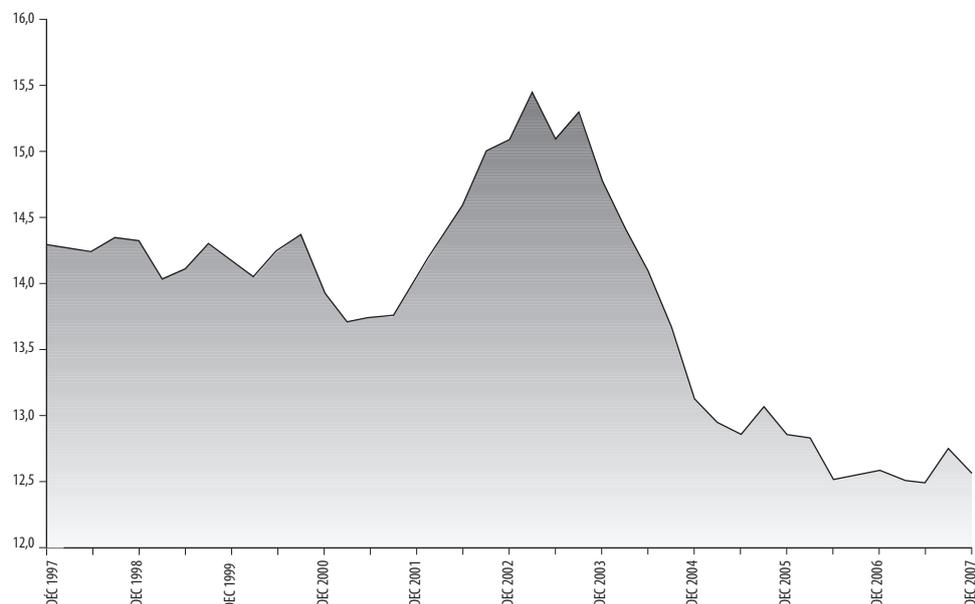


Decide with Confidence

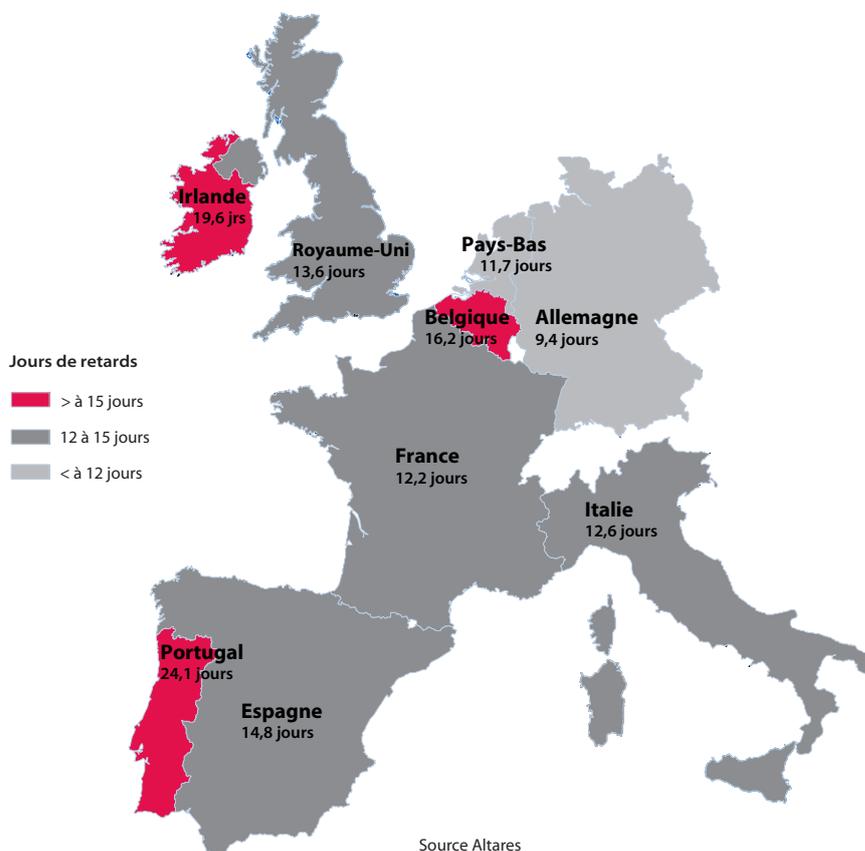
STATISTIQUES DÉTAILLÉES

ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE DEPUIS 10 ANS

(exprimés en jours de retards)



LES RETARDS DE PAIEMENT EN EUROPE SUR L'ANNÉE 2007



COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES SUR L'ANNÉE 2007

exprimés en % d'entreprises et distribués par tranche de retard par pays

2007 TRANCHES DE RETARD	Allemagne	Belgique	Espagne	France	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni	Europe
Avant le terme	1,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%
À échéance	53,2%	27,4%	45,7%	31,8%	23,0%	50,1%	37,6%	15,6%	33,6%	40,2%
Entre 1 et 15 jours	28,1%	31,9%	22,8%	38,0%	26,4%	20,7%	31,0%	28,4%	32,8%	29,9%
Entre 16 et 22 jours	8,6%	21,8%	13,3%	17,1%	26,7%	13,6%	18,3%	21,7%	19,1%	15,7%
Entre 23 et 30 jours	3,6%	8,2%	7,6%	7,4%	11,5%	7,0%	7,5%	16,4%	6,8%	6,7%
Entre 31 et 60 jours	1,9%	3,5%	4,6%	3,1%	5,4%	3,8%	3,0%	8,4%	3,5%	3,2%
Entre 61 et 90 jours	1,0%	6,0%	2,2%	1,2%	3,3%	1,9%	1,4%	3,9%	2,3%	2,0%
Entre 91 et 120 jours	0,7%	0,9%	1,6%	0,7%	2,0%	1,3%	0,8%	2,5%	1,0%	1,0%
Plus de 120 jours	1,7%	0,3%	2,3%	0,7%	1,8%	1,5%	0,4%	3,1%	0,9%	1,1%

COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES SUR L'ANNÉE 2006

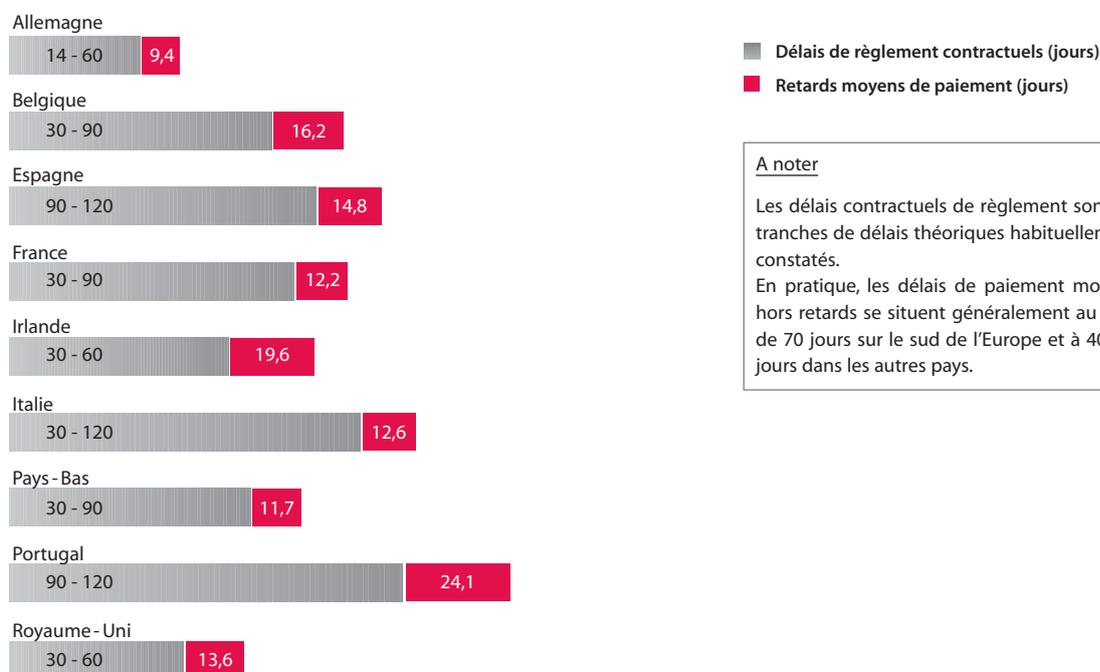
exprimés en % d'entreprises et distribués par tranche de retard par pays

2006 TRANCHES DE RETARD	Allemagne	Belgique	Espagne	France	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni	Europe
Avant le terme	1,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,4%
À Échéance	55,3%	25,8%	45,9%	35,8%	17,7%	47,0%	35,8%	23,9%	34,5%	40,9%
Entre 1 et 15 jours	24,8%	30,0%	23,1%	34,0%	26,6%	23,1%	33,2%	25,8%	33,6%	29,2%
Entre 16 et 22 jours	8,3%	20,7%	14,0%	16,5%	27,3%	13,5%	17,7%	19,7%	19,3%	15,3%
Entre 23 et 30 jours	3,8%	9,1%	7,1%	7,8%	13,3%	7,1%	7,5%	13,9%	6,5%	6,7%
Entre 31 et 60 jours	2,0%	4,4%	4,3%	3,3%	6,4%	4,2%	3,0%	8,4%	2,8%	3,2%
Entre 61 et 90 jours	1,1%	8,7%	2,1%	1,3%	3,8%	2,1%	1,4%	3,5%	1,4%	2,1%
Entre 91 et 120 jours	0,8%	0,9%	1,6%	0,7%	1,9%	1,3%	0,9%	2,2%	0,8%	0,9%
Plus de 120 jours	2,1%	0,4%	1,8%	0,7%	2,9%	1,7%	0,5%	2,7%	1,0%	1,2%

ÉVOLUTION DES JOURS DE RETARD DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE DE 2003 A 2007

	mars 03	juin 03	sept. 03	déc. 03	mars 04	juin 04	sept. 04	déc. 04	mars 05	juin 05	sept. 05	déc. 05	mars 06	juin 06	sept. 06	déc. 06	mars 07	juin 07	sept. 07	déc. 07
Allemagne	13,3	13,1	12,8	12,7	12,6	12,1	11,5	11,4	11,1	11,1	10,9	10,8	10,0	9,8	9,8	9,7	9,8	9,6	9,2	9,1
Belgique	23,0	23,2	22,7	19,6	17,1	16,9	16,9	15,1	14,5	13,0	14,9	14,1	19,4	17,9	18,7	18,6	17,7	17,1	17,0	13,2
Espagne	12,3	11,9	12,0	11,7	12,1	12,0	12,1	11,6	11,9	12,1	12,0	12,4	12,0	13,3	14,3	16,2	15,6	14,7	14,6	14,4
France	17,2	15,7	16,8	16,0	16,3	14,9	14,2	13,8	13,6	12,9	13,1	12,9	12,2	11,9	12,0	11,7	12,1	12,2	12,3	12,1
Irlande	22,0	25,2	22,9	23,4	21,8	21,1	21,6	21,9	22,2	22,9	23,3	24,0	23,9	22,5	21,7	21,2	20,2	18,9	20,1	19,1
Italie	16,7	16,6	17,7	17,7	16,9	16,6	16,1	17,6	13,9	14,5	14,3	14,2	14,0	13,4	13,2	13,1	12,5	12,1	12,6	13,3
Pays-Bas	17,1	16,5	16,4	15,2	14,6	13,8	13,4	13,6	13,5	13,5	14,4	12,4	12,1	12,0	11,8	11,9	12,0	11,9	11,7	11,2
Portugal	29,1	29,3	31,8	30,9	28,6	29,8	30,6	30,0	28,3	27,8	27,6	25,4	23,5	23,6	19,6	21,9	24,1	25,1	24,1	23,3
Royaume-Uni	12,9	12,6	12,4	12,2	12,2	12,3	12,1	12,1	12,4	12,7	12,9	12,9	12,6	12,7	12,5	12,3	12,3	13,0	14,2	14,8
Europe	15,4	15,1	15,3	14,8	14,4	14,1	13,7	13,1	13,0	12,9	13,1	12,9	12,8	12,5	12,6	12,6	12,5	12,5	12,8	12,6

COMPARAISON DES DÉLAIS MOYENS DE RÈGLEMENT EN EUROPE SUR L'ANNÉE 2007



A noter

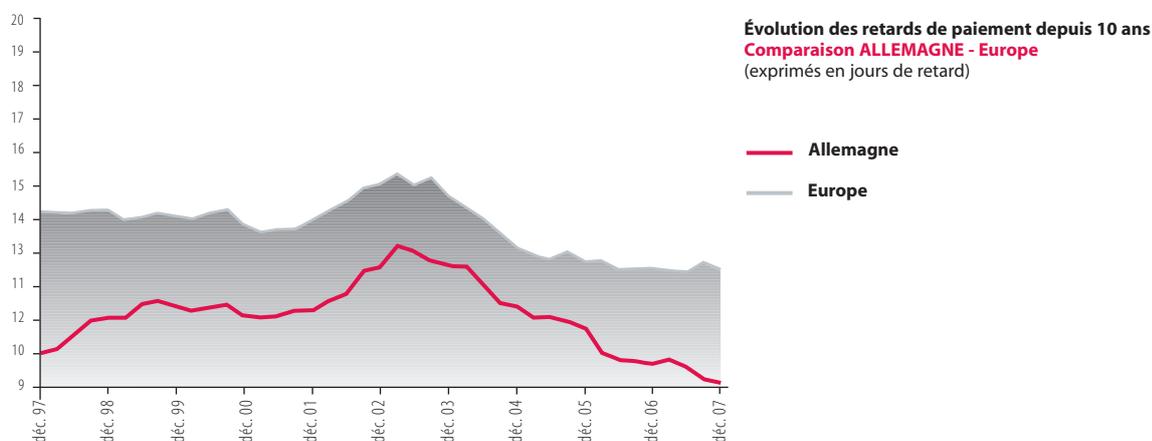
Les délais contractuels de règlement sont les tranches de délais théoriques habituellement constatés.

En pratique, les délais de paiement moyens hors retards se situent généralement au delà de 70 jours sur le sud de l'Europe et à 40 - 50 jours dans les autres pays.

ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT PAR PAYS EN EUROPE

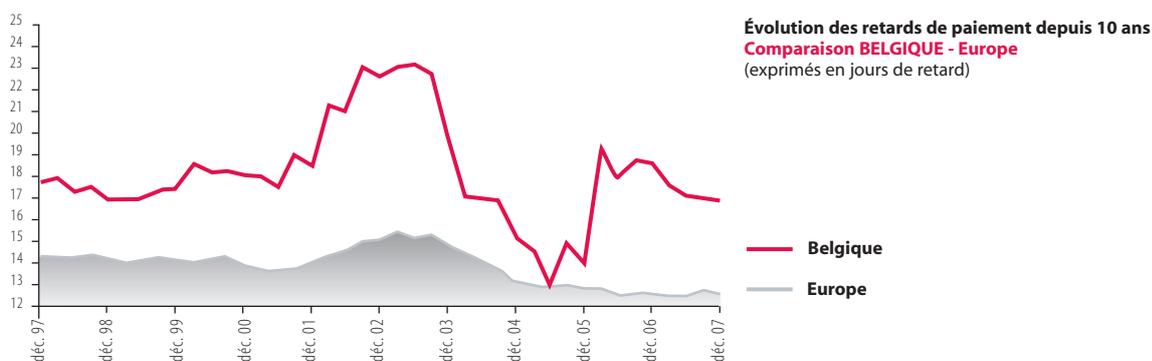
ALLEMAGNE

Les comportements de paiement des entreprises allemandes restent les meilleurs en Europe. En moyenne annuelle, les retards de paiement des entreprises allemandes se sont établis en 2007 à 9,4 jours contre 9,8 jours en 2006. Cette amélioration s'est poursuivie tout au long de l'année 2007. À fin 2007, les retards tombaient à 9,1 jours. Pays où les retards de paiement sont les plus faibles en Europe, l'Allemagne se distingue également par sa forte proportion d'entreprises à respecter la date d'échéance convenue avec le fournisseur. Plus d'une sur deux, 54,4% des entreprises allemandes, payent leurs fournisseurs sans retard. La proportion de bons payeurs s'effrite légèrement par rapport à l'année précédente (57,1%). Ce ratio reste d'autant plus remarquable que les délais de règlements sont plus bas en Allemagne qu'ailleurs (14 - 60 jours). En revanche, paradoxalement, lorsqu'elles retardent leurs règlements, les entreprises allemandes appliquent des retards très longs. Ainsi, 1,7% payent avec des retards supérieurs à 120 jours. Seuls le Portugal (3,1%), l'Espagne (2,3%) et l'Irlande (1,8%) sont au-dessus. À fin décembre 2007, le Commerce de détail enregistre les retards les plus courts à 8 jours. Trois secteurs affichent des retards inférieurs à 9 jours. L'Industrie gagne près d'une journée sur un an et limite désormais ses retards à 8,2 jours. Ce secteur devance le Commerce de gros (8,7 jours) et l'Administration (8,8 jours). Dans les Services, les retards de paiement se stabilisent à 9,3 jours. Ils restent au-dessus de la moyenne dans le Bâtiment (10,1 jours) même s'ils ont été réduits de plus d'une journée sur un an. Les retards sont également supérieurs à la moyenne dans l'Immobilier (10,2 jours). Les Transports conservent les délais les plus longs avec des retards de plus de 13 jours malgré une amélioration de 1,4 jour.



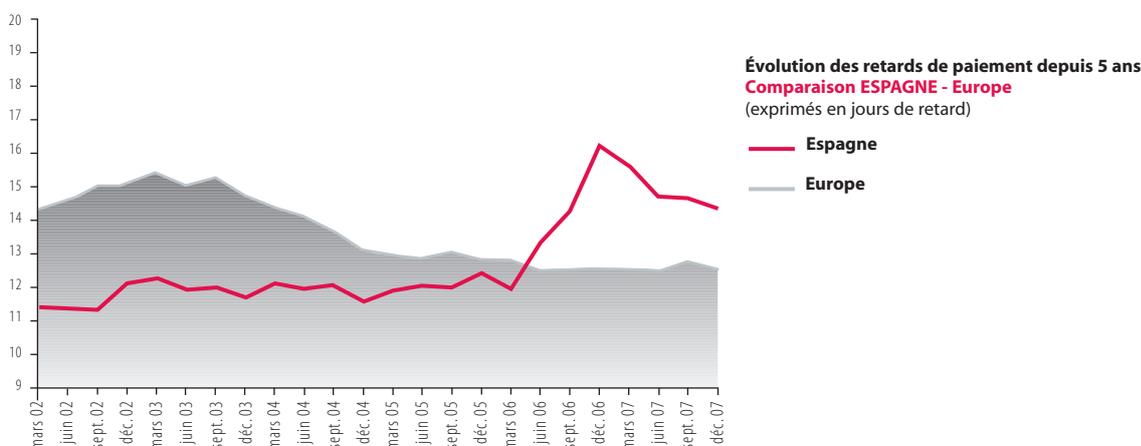
BELGIQUE

Fortement dégradés en 2006, les comportements de paiement des entreprises belges s'améliorent en 2007. Après avoir dépassé les 19 jours début 2006, les retards de paiement se sont améliorés tout au long de l'année 2007. En moyenne annuelle, les retards de paiement se sont établis en 2007 à 16,2 jours contre 18,7 jours en 2006. L'amélioration sur un an se traduit par un meilleur respect des échéances de paiement : 27,4% des entreprises belges payent leurs fournisseurs sans retard contre 25,8% en 2006. La proportion de bons payeurs reste toutefois très inférieure à la moyenne européenne. L'ensemble des secteurs surfe sur ce favorable retournement. Moindre, mais sensible, dans l'Industrie et les Transports (-2 jours), l'amélioration est forte dans les Services (-8 jours).



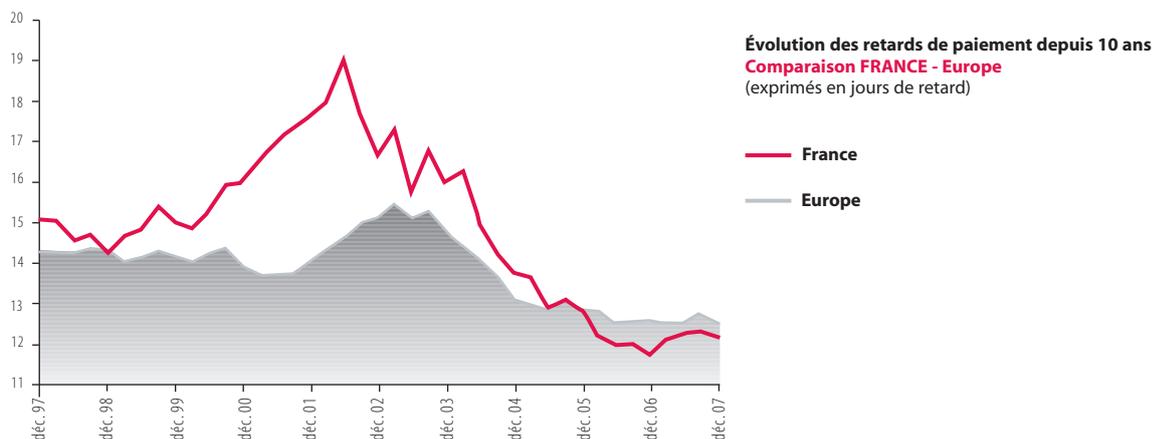
ESPAGNE

Les comportements de paiement se dégradent fortement dans l'Industrie. Les retards de paiement des entreprises espagnoles se sont légèrement réduits sur 2007, mais demeurent en moyenne annuelle supérieurs à ceux constatés en 2006 et encore très au-dessus des valeurs 2005. Ils se sont établis en 2007 à 14,8 jours contre 14 jours l'année précédente et 12,1 jours en 2005. En 2006, les paiements s'étaient dégradés régulièrement jusqu'à franchir en fin d'année les 16 jours. Depuis, les retards se réduisent et revenaient en fin d'année dernière à 14,4 jours. Près d'une entreprise espagnole sur deux paye ses fournisseurs à échéance. Elles sont 45,7% en 2007 ; elles étaient 45,9% un an plus tôt. Ce ratio performant est toutefois à considérer dans un contexte de délais de règlements parmi les plus longs en Europe. En effet, le délai moyen constaté dans ce pays se situe dans la fourchette 90-120 jours. De plus, le pourcentage de très longs retards augmente sensiblement : 2,3% des transactions sont effectuées avec des retards de plus de 120 jours contre 1,8% en 2006. À fin décembre 2007, les retards de paiement diminuent dans presque toutes les activités, mais le dernier trimestre 2006 avait été difficile. En dépit de ce facteur favorable, les comportements de paiement se dégradent dans le Bâtiment et l'Immobilier. Dans ce dernier secteur, les paiements s'allongent de près d'une journée à 21,6 jours. Les comportements de paiement de l'Immobilier sont désormais aussi tendus que dans le Transport. Dans le Bâtiment, la dégradation est très sensible sur un an. Les retards dérapent de 4 jours à 16,4 jours. L'Administration réduit ses retards de paiement de plus de 6 jours (19,5 jours). Les Services améliorent leurs délais de plus de 3 jours à 15,5 jours. Dans le Commerce, les retards de paiement se situent à 12,4 jours pour les grossistes et 10,5 jours dans le détail. L'Industrie est également bien orientée avec un retard moyen à 12,5 jours en amélioration de 3,5 jours sur un an.



FRANCE

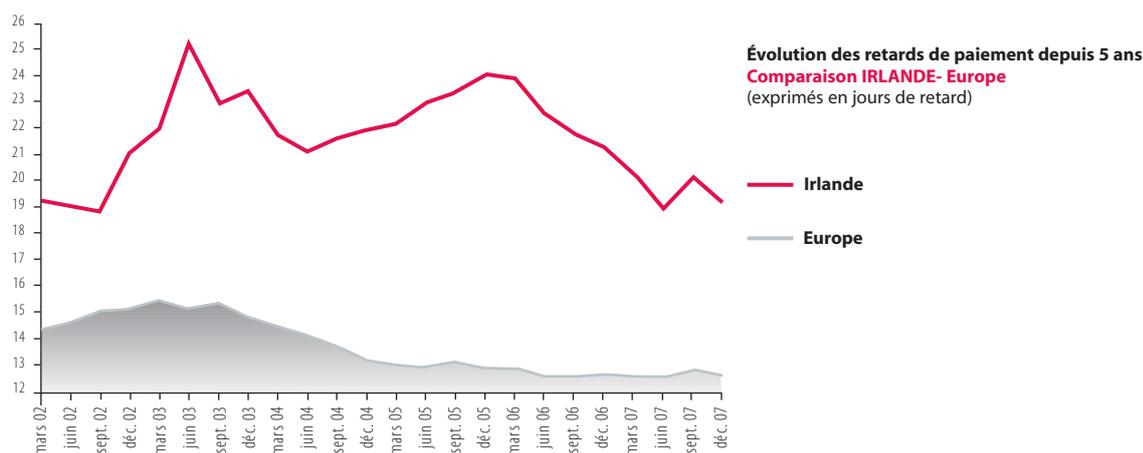
Moins de 32% des entreprises françaises respectent la date d'échéance du contrat. En moyenne annuelle, les retards de paiement des entreprises françaises se sont établis en 2007 à 12,2 jours contre 11,9 jours en 2006. La France conserve néanmoins sa troisième place en Europe derrière les Pays-Bas (11,7 jours) et l'Allemagne (9,4 jours). Une conséquence à ce durcissement des retards, la proportion d'entreprises respectant la date d'échéance convenue avec le fournisseur a diminué de 4,1%. Désormais, 31,8% des entreprises françaises payent leurs fournisseurs sans retard contre 35,8% un an plus tôt. Si les retards augmentent, ils demeurent néanmoins généralement inférieurs à 15 jours. La France affiche le taux de longs retards (supérieurs à 60 jours) le plus bas d'Europe à 2,6% à égalité avec les Pays-Bas ; l'Allemagne se situe à 3,4% et le Royaume-Uni à 4,2%. À fin décembre 2007, en comparaison à décembre 2006, les retards de paiement sont globalement stables dans l'ensemble des activités, exception faite du Bâtiment et de l'Immobilier où ils dérapent de plus d'une journée. Les entreprises payent désormais leurs fournisseurs avec des retards de 14,5 jours dans l'Immobilier et de plus de 10 jours dans le Bâtiment. Ce dernier secteur conserve néanmoins les meilleurs comportements de paiement en France à égalité avec l'Administration. Les retards de paiement se situent à 11,9 jours dans l'Industrie, 12,1 jours dans le Commerce de gros, 12,3 jours dans la Vente de détail, 13,2 jours dans les Services et 13,9 jours dans les Transports.



IRLANDE

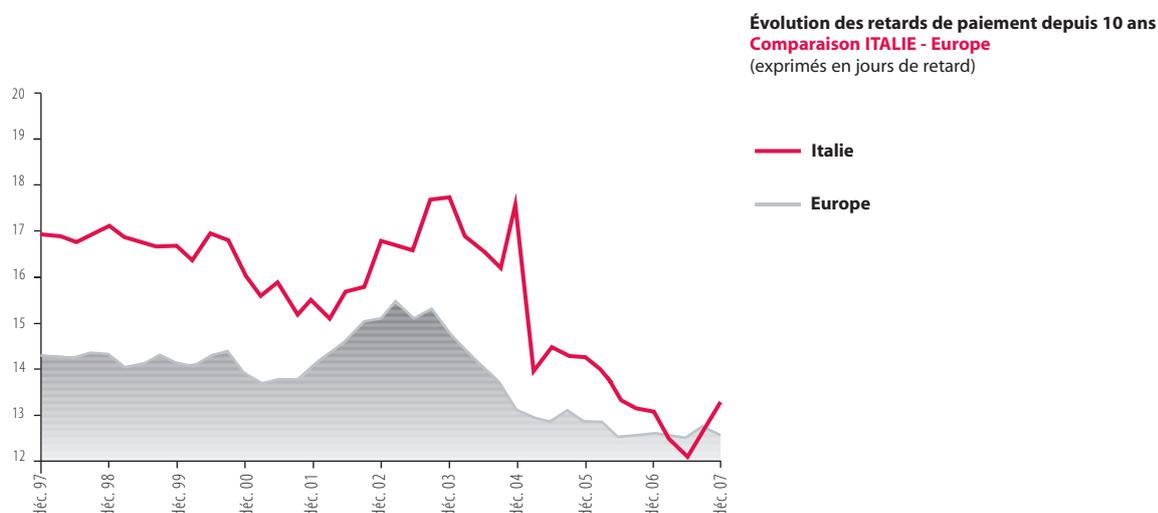
Les retards de paiement des entreprises irlandaises tombent en-dessous des 20 jours. En moyenne annuelle en 2007, les retards de paiement des entreprises irlandaises passent sous le seuil des 20 jours à 19,6 jours contre 22,4 jours en 2006.

Le raccourcissement des retards de paiement en Irlande conduit à améliorer la proportion d'entreprises respectant la date d'échéance convenue : 23% des entreprises irlandaise règlent leurs fournisseurs sans retard. Elles n'étaient que 17,7% un an plus tôt. Dans le même temps, 1,8% règlent leurs fournisseurs avec des retards de plus de 120 jours ; c'est 1,1% de plus qu'un an plus tôt. Notons que les délais de règlements en Irlande (30-60 jours) sont deux fois plus courts que ceux constatés au Portugal. À fin décembre 2007, en comparaison à décembre 2006, les comportements de paiement s'améliorent dans la plupart des secteurs. Ils diminuent de plus de 3 jours dans le Bâtiment à 17,6 jours, de 2,5 jours dans l'Industrie (17,7 jours), 2,2 jours dans le Commerce de gros (18,9 jours), et même 4,7 jours dans les Services (16,8 jours).



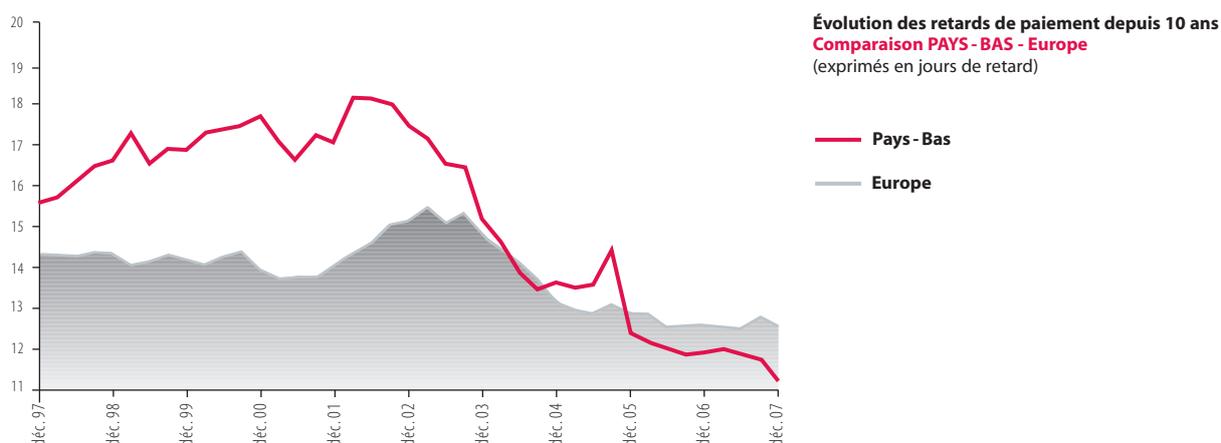
ITALIE

En amélioration depuis décembre 2004, les comportements de paiement des entreprises italiennes se dégradent à nouveau depuis l'été 2007. En moyenne annuelle, les retards de paiement des entreprises italiennes se sont établis en 2007 à 12,6 jours contre 13,4 jours en 2006. Cette amélioration masque néanmoins un retournement depuis l'été dernier. À près de 18 jours en fin 2004, les retards avaient diminués jusqu'au printemps 2007 pour approcher les 12 jours. Depuis, les comportements de paiement se dégradent et repassent au-dessus de 13 jours en fin 2007. L'amélioration sur un an se traduit par un meilleur respect des échéances de paiement. Une entreprise italienne sur deux (50,1%) paye ses fournisseurs sans retard contre 47% en 2006. Ce ratio est supérieur à celui calculé pour la France (31,8%), les Pays-Bas (37,6%), ou le Royaume-Uni (33,6%) mais en Italie, les délais de règlement y sont plus longs (60-120 jours). À fin décembre 2007, en comparaison à décembre 2006, le secteur des Transports enregistre une remarquable amélioration. Les retards de paiement y reculent en effet de près de 9 jours et s'établissent à 15,2 jours. C'est dans le Vente de détail que les retards sont les plus longs à 19,4 jours. Ils y sont plus importants que dans l'Administration (17,8 jours). Ils sont contenus à moins de 11 jours dans l'Industrie (10,4 jours) et dans le Bâtiment (10,8 jours). Les retards de paiement sont de 11,3 jours dans les Services, 12 jours dans l'Immobilier et 13 jours dans le Commerce de gros. Les comportements de paiement italiens sont donc meilleurs que ceux relevés en moyenne en Europe dans les Services et l'Immobilier.



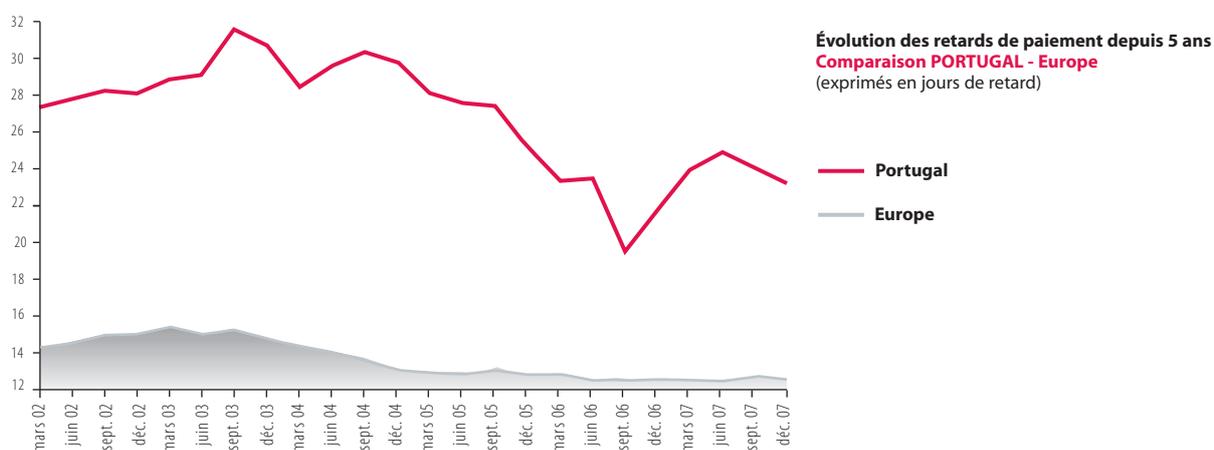
PAYS - BAS

Les entreprises néerlandaises présentent des comportements de paiement parmi les meilleurs en Europe. En moyenne annuelle, les retards de paiement des entreprises néerlandaises se sont établis en 2007 à 11,7 jours contre 12 jours en 2006. L'amélioration s'est poursuivie tout au long de 2007 permettant au Pays-Bas d'afficher 11,2 jours en fin d'année. Depuis début 2002, les comportements de paiement se sont améliorés de 7 jours. Le raccourcissement des retards de paiement aux Pays-Bas conduit à renforcer la proportion d'entreprises respectant la date d'échéance convenue : 37,6% des entreprises néerlandaises payent leurs fournisseurs sans retard contre 35,8% en 2006. Ce ratio est supérieur à celui calculé pour la France (31,8%) ou le Royaume-Uni (33,6%). Les Pays-Bas affichent le taux de longs retards (supérieurs à 60 jours) le plus bas d'Europe à 2,6% à égalité avec la France ; l'Allemagne se situe à 3,4% et le Royaume-Uni à 4,2%. À fin décembre 2007, en comparaison à décembre 2006, l'ensemble des secteurs confirment la bonne tendance nationale. Les retards de paiement y sont les plus bas d'Europe dans les Transports (12,2 jours) et se placent juste derrière l'Allemagne dans la Vente de détail (9,8 jours), l'Immobilier (10,7 jours) et les Services (11,1 jours). Ils se situent par ailleurs à 10,7 jours dans l'Administration, à 11,6 jours dans le Bâtiment, à 12 jours dans le Commerce de gros et 12,5 jours dans l'Industrie.



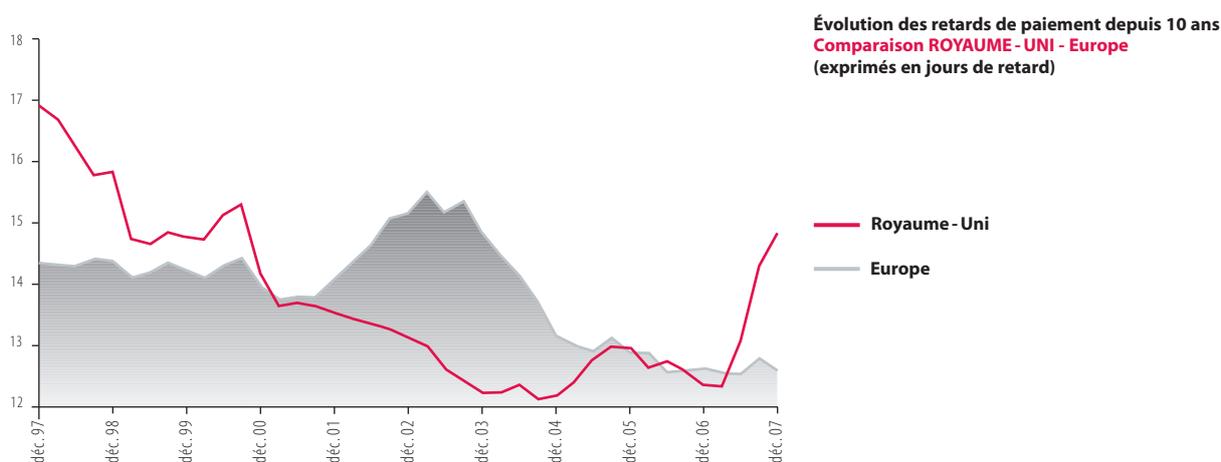
PORTUGAL

Les retards de paiement des entreprises portugaises s'allongent encore. En moyenne annuelle, les retards de paiement des entreprises portugaises se sont établis en 2007 à 24,1 jours contre 21,8 jours en 2006 ; notons qu'au cours du second semestre 2006, les retards de paiement étaient tombés en dessous des 22 jours, seuil jamais atteint sur les cinq dernières années. Cette dégradation se traduit par une moindre proportion d'entreprises à honorer les dates d'échéance de paiement : 15,6% des entreprises portugaises, taux le plus bas d'Europe, règlent leurs fournisseurs sans retard. Elles étaient 23,9% un an plus tôt. Peu nombreuses à respecter les dates de paiement, elles sont dans le même temps les plus fréquentes à différer très longuement les paiements : 3,1% règlent leurs fournisseurs avec des retards de plus de 120 jours ; c'est 0,4% de plus qu'un an plus tôt. Rappelons que ces dérapages s'inscrivent dans un contexte de délais de règlements déjà très longs (90-120 jours). Fin décembre 2007, en comparaison à décembre 2006, les comportements de paiement se dégradent dans l'ensemble des secteurs exception faite des Transports. Dans cette activité, les retards diminuent de 1,5 jour mais demeurent les plus longs en Europe à 22,1 jours. Le pays détient également le record en Europe dans l'Administration (35,6 jours), le Bâtiment (32,5 jours), l'Industrie (25,4 jours), la Vente de détail (22,9 jours), le Commerce de gros (22,2 jours) et les Services (20,1 jours). Les retards de paiement de l'Immobilier (20,2 jours) sont à peine meilleurs qu'en Espagne (21,6 jours).



ROYAUME - UNI

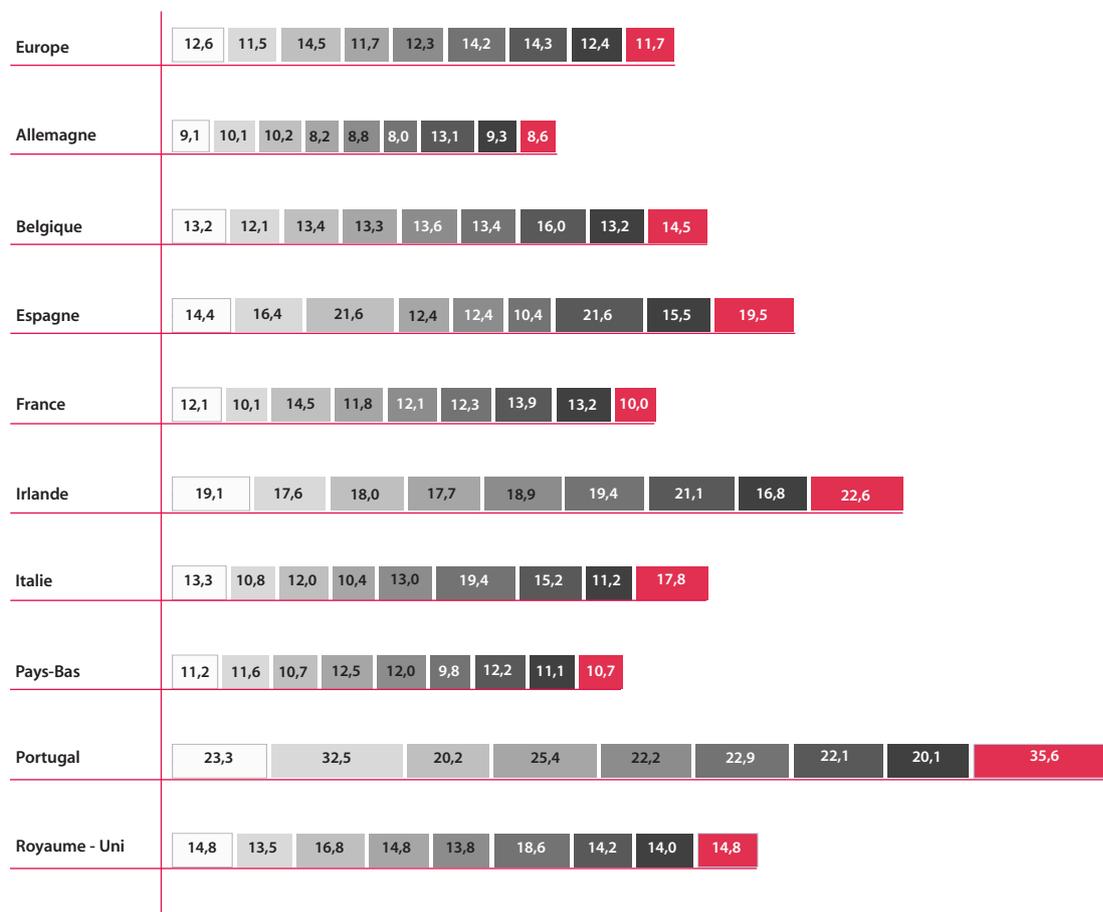
Les retards de paiement des entreprises britanniques à leur plus haut niveau depuis 2000. Après être tombés à près de 12 jours fin 2004, les retards de paiement des entreprises britanniques se sont allongés pour atteindre 14,8 jours à fin 2007, retrouvant des niveaux qui n'avaient plus été enregistrés depuis 2000. En moyenne annuelle, les retards de paiement se sont établis en 2007 à 13,6 jours contre 12,5 jours en 2005. La dégradation des comportements de paiement des entreprises britanniques se traduit par une moindre proportion d'entreprises à respecter l'échéance de paiement : 33,6 % des entreprises britanniques payent leurs fournisseurs sans retard (- 1 % par rapport à 2006). Ce ratio reste supérieur à celui constaté en France (31,8 %) mais inférieur à celui des Pays-Bas (37,6 %) et a fortiori à celui de l'Allemagne, de l'Espagne et de l'Italie. À fin décembre 2007, en comparaison à décembre 2006, les comportements de paiement se dégradent dans l'ensemble des secteurs. Les dérapages sont particulièrement sévères dans la Vente de détail (+ 5 jours à 18,6 jours) et l'Immobilier (+ 4,8 jours à 16,8 jours). Les retards augmentent de plus de 2 jours dans les Services (14 jours) et l'Administration (14,8 jours).



NOMBRE DE JOURS DE RETARD DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE AU 4^{EME} TRIMESTRE 2007

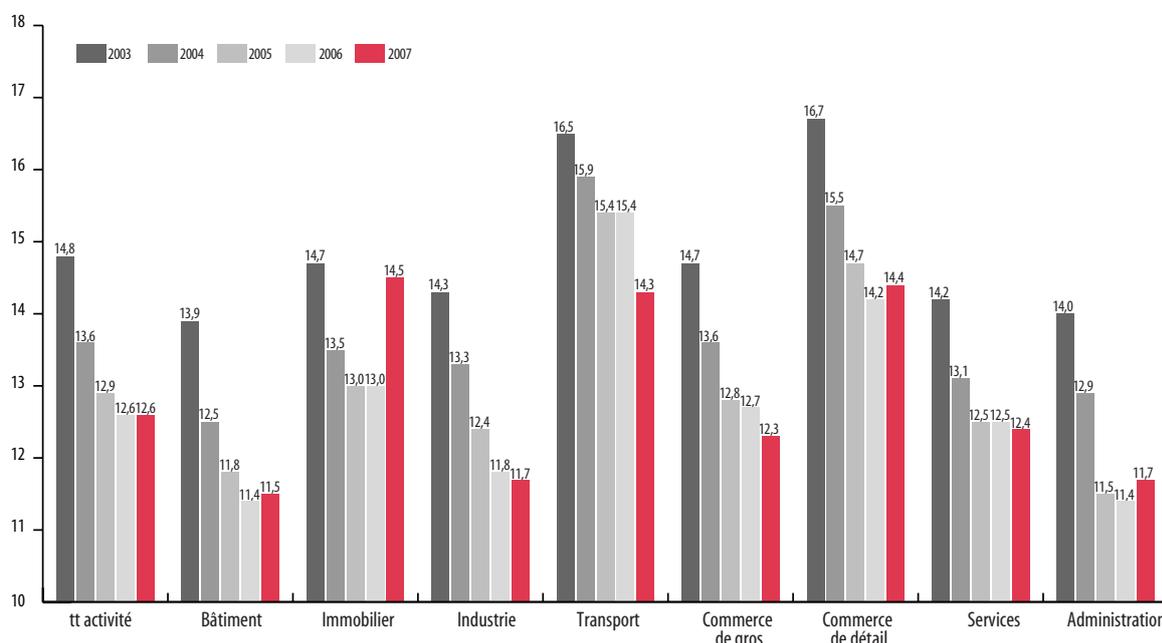
Par pays et par activité

Toutes activités
 Bâtiment
 Immobilier
 Industrie
 Commerce de gros
 Commerce de détail
 Transport
 Services
 Administration



ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT PAR ACTIVITÉ SUR 5 ANS

De 2003 à 2007



ADMINISTRATION

Les comportements de paiement des Administrations européennes sont relativement stables.

À 11,8 jours fin 2007, contre 11,5 jours fin 2006, les retards de paiement des Administrations européennes sont parmi les plus bas. Le Bâtiment se situe à 11,5 jours et l'Industrie à 11,7 jours.

L'Allemagne est particulièrement vertueuse avec des retards de seulement 8,7 jours. La France confirme sa deuxième place en Europe avec des retards de 10 jours. Les Pays-Bas passent sous la barre des 11 jours (10,7 jours).

La Belgique et le Royaume-Uni sont proches à respectivement 14,5 et 14,8 jours, mais les retards belges diminuent de 5 jours pendant que les délais britanniques augmentent de plus de 2 jours sur un an. Les retards se situent à 17,8 jours (+1,5 jour) en Italie, 19,5 jours (-6 jours) en Espagne, 22,6 jours en Irlande et 32,6 jours au Portugal.

40% des Administrations européennes payent sans retard. Ce taux monte à 57% en Allemagne et 44% en Italie. La France est en dessous avec 37% mais, en intégrant les légers retards, ce taux est porté à 75% en France contre 85% pour l'Allemagne et 61% pour l'Italie. L'Espagne et les Pays-Bas approchent les 32%. Le Royaume-Uni (25%), la Belgique (26,4%) et l'Irlande (21,9%) sont très en-dessous de la moyenne européenne. Le Portugal (14%) ferme la marche.

BATIMENT

Dans un contexte de stabilisation des retards de paiement, les entreprises britanniques du Bâtiment dérapent sensiblement.

Les retards de paiement des entreprises du Bâtiment se maintiennent en Europe en-dessous de 12 jours, seuil franchi dès l'été 2005. Fin 2007, le retard moyen se situait à 11,4 jours contre 11,5 jours un an plus tôt. Ce secteur est celui où les comportements de paiement sont les meilleurs en Europe.

L'Ibérie est mal orientée avec des comportements de paiement qui se dégradent encore malgré des niveaux déjà élevés. Le Portugal, à plus de 32 jours de retards, dérape de 1,9 jour sur un an. L'Espagne, à 16,4 jours, affiche une tendance plus sévère avec un allongement des délais de 4 jours. En revanche les entreprises irlandaises raccourcissent leurs délais de 3 jours mais conservent des retards importants à 17,6 jours.

Les autres pays présentent des comportements de paiement comparables. Les retards les moins importants sont constatés en Allemagne et en France. Ces deux pays se situent à 10,1 jours mais offrent des tendances inversées. Ainsi la France abandonne son leadership à l'Allemagne après avoir enregistré un allongement de ses retards d'une journée pendant que les délais allemands gagnaient quant à eux une journée. Les retards de paiement italiens augmentent légèrement (+0,6 jour) et s'établissent à 10,8 jours. A 11,6 jours, les retards de paiement néerlandais sont stables sur un an. La Belgique a réduit ses retards très régulièrement depuis fin 2006 ; le pays a gagné 3 jours et termine l'année à 12,1 jours. La situation du Royaume-Uni est délicate : à 13,5 jours, les retards de paiement du Bâtiment perdent une journée sur un an. Les comportements de paiement des entreprises britanniques n'ont jamais été aussi tendus sur les cinq dernières années.

45 % des entreprises européennes du Bâtiment respectent les échéances de paiement, ratio comparable à celui de 2006. La proportion de paiements à échéance la plus forte est constatée en Italie : 58,5 % des sociétés italiennes du Bâtiment payent leurs fournisseurs sans retard (54,8 % en 2006). Plus d'une entreprise allemande sur deux (51,4 %) respecte également ses échéances de paiement ; elles étaient toutefois plus nombreuses en 2006 (54 %). En France et en Espagne plus d'une entreprise sur deux réglait ses fournisseurs sans retard en 2006. En 2007, elles ne sont respectivement plus que 42,8 % et 47,1 %. La proportion de bons payeurs est de 35 % (+ 5 %) en Belgique, 37,8 % (stable) aux Pays-Bas et 32,7 % (- 2 %) au Royaume-Uni. Dans un ratio moindre, l'Irlande se stabilise à 20 % et le Portugal passe de 13 % à 17 %. Les entreprises portugaises du Bâtiment sont les plus nombreuses en Europe à différer très fortement leurs paiements : 6,3 % d'entre elles règlent leurs fournisseurs avec des retards de plus de 120 jours.

COMMERCE DE DÉTAIL

Forte dégradation des comportements de paiement des entreprises de détail au Royaume-Uni.

Les retards de paiements des commerçants de détail sont les plus longs en Europe, proches de ceux de l'Immobilier. A fin 2007, les entreprises retardent le paiement de leurs fournisseurs de 14,4 jours. Ce délai était de 14 jours en début d'année 2007.

Au Royaume-Uni, la dégradation est très marquée. En un an, les retards de paiement se sont allongés de plus de 5 jours et s'établissent désormais à 18,6 jours. Exception faite du Portugal (22,9 jours) où les différés de paiement sont généralement plus importants qu'ailleurs, seuls l'Irlande et l'Italie à 19,4 jours font moins bien que le Royaume-Uni.

A l'inverse, l'Allemagne performe particulièrement dans cette activité et affiche des retards de seulement 8 jours. Les Pays-Bas sont également bien orientés dans le Commerce de détail avec des retards de 9,8 jours en recul de 2,7 jours par rapport à fin 2006. La tendance de l'Espagne est également remarquable. Les comportements de paiement s'y sont améliorés de plus de 6 jours en seulement un an. Avec 10,5 jours de retard, cette évolution lui permet de se placer désormais au troisième rang en Europe, après l'Allemagne et les Pays-Bas. En France, les retards varient peu (+ 0,5 jour) et s'établissent à 12,3 jours très en dessous de la moyenne européenne. La Belgique, après un recul de 5 jours de ses retards de paiement, se situe elle-aussi mieux (13,4 jours) que la moyenne européenne.

40,6 % des entreprises de Vente au détail respectent les dates d'échéance, pourcentage relativement stable.

La ponctualité des paiements allemands et espagnols est remarquable : 64 % (+ 5 %) des entreprises espagnoles payent sans retard leurs fournisseurs. Elles sont 59,4 % (- 1,5 %) en Allemagne. Les efforts des vendeurs néerlandais sont également très sensibles. Près d'une entreprise sur deux (48,7 %) paye sans retard ; c'est 9 % de plus qu'en 2006.

Ce ratio tombe à 37,6 % (- 2 %) en Italie, 32,4 % en France (- 3 %) et 31,2 % (- 5,6 %) au Royaume-Uni. La Belgique se situe sur un pourcentage voisin (32 %) mais celui-ci progresse de 4,6 %.

L'Irlande (23,6 %) et le Portugal (20,3 %) sont plus loin de leurs voisins européens.

COMMERCE DE GROS

Les comportements de paiement des entreprises européennes de Commerce de gros sont à leur meilleur niveau depuis 5 ans.

A fin 2007, les paiements étaient en moyenne différés de 12,3 jours contre 12,7 jours un an plus tôt. A l'exception de l'Irlande (18,9 jours) et du Portugal (22,2 jours), tous les pays présentent des retards en dessous de 15 jours. Ils sont à moins de 9 jours en Allemagne (8,8 jours) et de 12 jours aux Pays-Bas. Ils se stabilisent à 12,1 jours en France, 13 jours en Italie et diminuent de 3,4 jours en Espagne (12,4 jours). Au-delà de 13 jours, ils baissent de 4,6 jours en Belgique (13,6 jours) mais augmentent de 1,8 jour au Royaume-Uni (13,8 jours).

La proportion de bons payeurs tend à s'améliorer sur 2007 : 39,5 % des entreprises payent sans retard à fin 2007. Elles étaient 38,4 % au troisième trimestre 2007, 38,2 % au deuxième trimestre 2007 et 37,8 % début 2007.

54 % des entreprises allemandes (- 2 %) et espagnoles (+ 14 %) respectent les dates d'échéances. Les entreprises italiennes sont proches à 48,9 %, soit 3 % de plus qu'en 2006. 34 % des entreprises néerlandaises payent sans retard.

Ce ratio tombe ensuite à 31 % en France et au Royaume-Uni qui perdent environ 3 % de bons payeurs. La Belgique (24 %), l'Irlande (22 %) et le Portugal (21 %) comptent moins d'une transaction respectée sur quatre.

INDUSTRIE

41,7 % des industriels européens payent leurs fournisseurs sans retard.

Tombés en-dessous des 12 jours au printemps 2006, les retards de paiement se maintiennent depuis aux environs de 12,7 jours. Le Portugal et l'Irlande affichent les retards les plus élevés en Europe. Ces deux pays enregistrent toutefois des évolutions opposées. Les comportements de paiement s'améliorent de 2,5 jours en Irlande (17,7 jours) tandis qu'ils se dégradent du même délai au Portugal (25,4 jours). A l'inverse, l'Allemagne montre l'exemple avec les retards les plus bas d'Europe (8,2 jours). Les reports de paiement augmentent de 0,4 jour en Italie (10,4 jours) et en France (11,9 jours). Ils reculent de 3,5 jours en Espagne (12,4 jours), 0,3 jour aux Pays-Bas (12,5 jours) et 2,8 jours en Belgique (13,3 jours). Au Royaume-Uni les comportements de paiement continuent de se dégrader : à 14,9 jours (+ 1,5 jour) les retards de paiement des entreprises britanniques de l'Industrie sont à leur plus haut niveau sur les cinq dernières années.

La proportion de bons payeurs tend à s'améliorer sur 2007 : 41,2% des entreprises payent sans retard à fin 2007. Elles étaient 40% au troisième trimestre 2007, 39,9% au deuxième trimestre 2007 et 39,5% début 2007.

Deux pays respectent les dates d'échéances pour plus de la moitié des transactions : l'Allemagne (54,6% contre 55,5% en 2006) et l'Italie (55,2% contre 50,2%). L'Espagne approche les 50% (48,9%), c'est 13% de plus qu'un an plus tôt.

Dans aucun autre pays le taux des 30% est atteint. La France est à 29,5%, c'est 5% de moins qu'en 2006. Les Pays-Bas sont, comme en 2006, à 28,6%. Le Royaume-Uni, à 24,8%, perd 2% de bons payeurs. A l'inverse, la Belgique gagne 1% à 22,3%, l'Irlande gagne 4% à 22,1%. Dans ce secteur aussi le Portugal est dernier de la classe avec un taux de bons payeurs de 18,4% et une forte proportion (4,1%) de paiements très tardifs (supérieurs à 120 jours).

IMMOBILIER

Tensions sur les paiements des entreprises européennes de l'Immobilier depuis l'été 2007.

Les comportements de paiement des entreprises européennes de l'Immobilier se sont dégradés régulièrement en 2007. En un an, les retards de paiement sont passés de 13 jours à 14,5 jours.

La dégradation est particulièrement forte au Royaume-Uni. En fin d'année 2006, les paiements étaient plus prompts que la moyenne européenne (12 jours) ; ils sont désormais supérieurs de plus de 4 jours (16,8 jours).

Les retards les plus importants sont constatés en Espagne (21,6 jours, soit +0,7 jour un an plus tôt) et au Portugal (20,2 jours ; +1 jour). Ils sont contenus à moins de 11 jours en Allemagne (10,2 jours ; -0,5 jour) et qu'aux Pays-Bas (10,7 jours ; +0,3 jour).

Les comportements de paiement se dégradent de plus d'une journée en Italie (12 jours) et en France (14,5 jours). En revanche, ils s'améliorent de 7 jours en Belgique (13,4 jours).

38% des entreprises européennes règlent leurs fournisseurs sans retard. Ce ratio est au plus bas sur les cinq dernières années.

Les entreprises italiennes sont les plus nombreuses à respecter les échéances de paiement : 55% (contre 51% en 2006) payent sans retard. La proportion est inférieure à 50% dans les autres pays étudiés.

L'Allemagne qui comptait encore 52% de bons payeurs en 2006, n'en compte plus que 47% en 2007. Ce taux est stable à 41% aux Pays-Bas et gagne 4% en Espagne à 39%, pays où la proportion de paiements très tardifs est la plus forte en Europe (3,7%).

La dégradation constatée au Royaume-Uni se traduit par une diminution du nombre de bons payeurs : 33,7% des entreprises britanniques payent leurs fournisseurs sans retard ; elles étaient 42% un an plus tôt. La proportion augmente en revanche sensiblement en Belgique (de 28,3% à 35%).

La France se classe en queue de peloton avec le Portugal. Dans ces deux pays, le taux de bons payeurs est de 28,8%. Il s'améliore de 9% au Portugal tandis qu'il se dégrade de 5,4% en France.

SERVICES

Les comportements de paiement des entreprises européennes de Services ont peu évolué sur un an.

Tombés en dessous des 13 jours fin 2004, les retards de paiement se maintiennent depuis aux environs de 12,5 jours. Fin 2007, le retard moyen se situait à 12,4 jours. Cette stabilité masque de fortes disparités géographiques. Les comportements de paiement s'améliorent sensiblement en Espagne (-3,2 jours) et en Irlande (-4,7 jours) tandis qu'ils se dégradent au Royaume-Uni (+2,3 jours). C'est toutefois en Belgique que le redressement est le plus significatif avec une diminution des retards de paiement de 8 jours en un an. Ainsi les paiements des sociétés de Services sont retardés d'un peu plus de 9 jours en Allemagne, 11 jours en Italie et aux Pays-Bas, 13 jours en Belgique et en France, 14 jours au Royaume-Uni, 15,5 jours en Espagne, près de 17 jours en Irlande et 20 jours au Portugal.

En moyenne en Europe, 39,8% des transactions sont effectuées dans les délais contractuellement convenus (40,3% un an plus tôt). C'est en Italie que la proportion de paiements à échéance est la plus forte : 54,9% des sociétés de Services italiennes payent leurs fournisseurs sans retard (50,2% en 2006). Plus d'une entreprise allemande sur deux (51%) respecte également ses échéances de paiement ; elles étaient toutefois plus nombreuses en 2006 (55,2%). Les comportements de paiement des entreprises de Services espagnoles ont été remarquables en 2007. Ces dernières étaient 48% à respecter les dates d'échéance, soit 14% de plus qu'en 2006. Dans le même temps, la proportion de paiements très tardifs (plus de 120 jours) — déjà la plus forte en Europe en 2006 (2,1%) — augmentent encore (2,5%) en 2007.

Le pourcentage de règlements sans retard est stable à 40,7% aux Pays-Bas. Il progresse fortement au Portugal (27% en 2007 contre 17% en 2006), en Irlande (28% contre 21%) en Belgique (31% contre 24%). En revanche ce ratio diminue en France (29% contre 33%) et au Royaume-Uni (35% contre 39%).

TRANSPORT

Plus d'un transporteur sur trois payent sans retard en Europe, ils sont moins d'un sur quatre en France.

Les comportements des entreprises de Transport tendent à s'améliorer en Europe.

A fin 2007, les paiements étaient en moyenne différés de 14,3 jours contre 15,4 jours un an plus tôt. Cette évolution favorable permet au secteur de laisser sa position de moins bon payeur au Commerce de détail (14,4 jours) et à l'Immobilier (14,5 jours).

L'amélioration la plus remarquable sur un an est à mettre à l'actif de l'Italie dont les retards ont baissé de près de 9 jours à 15,2 jours. Ceux-ci se rapprochent désormais de la moyenne européenne.

Les Pays-Bas (12,2 jours) ravissent au Royaume-Uni (14,2 jours) le leadership dans ce secteur. Les transporteurs britanniques ont vu leurs retards de paiement s'allonger de 1,7 jour en un an. La France (13,9 jours) et l'Allemagne (13,1 jours) font également désormais mieux que le Royaume-Uni. Les comportements de paiement des transporteurs belges s'améliorent de 2 jours mais restent élevés à 16 jours. En Espagne (-2,4 jours), Irlande (+0,4 jour) et au Portugal (-1,5 jour), les retards se situent entre 21 et 22 jours. La proportion de bons payeurs tend à s'améliorer sur 2007 : 35,5% des entreprises payent sans retard à fin 2007. Elles étaient 33,8% au troisième trimestre 2007, 33% au deuxième trimestre 2007 et 31,1% début 2007.

La performance italienne se distingue particulièrement. Plus d'un transporteur italien sur deux respectent les dates d'échéances (55,9%). C'est 20% de plus qu'un an plus tôt. Dans le même temps, malgré des efforts sensibles, la proportion de transactions très retardées est la plus forte d'Europe : 4,6% des entreprises italiennes règlent leurs fournisseurs avec plus de 120 jours de retard.

Aucun autre pays ne franchit la barre des 40% de bons payeurs. L'Allemagne se situe à 37,9% (+5% sur un an), les Pays-Bas à 37% (+3%), l'Espagne à 34,8% (+4%) et le Royaume-Uni à 34,3% (-2%). En Belgique, en France et en Irlande, moins d'un transporteur sur quatre (24%) paye à échéance. C'est 10% de plus qu'un an plus tôt en Irlande, 1% de plus en Belgique, mais 3% de moins en France. Le Portugal ferme la marche avec 19% de paiements à échéance.

MÉTHODOLOGIE

DÉFINITION DU RETARD DE PAIEMENT

Est considéré comme tardif tout paiement effectué au-delà du terme convenu contractuellement. L'observation de l'impact d'un retard montre un risque de défaillance très élevé à partir de 30 jours (cf ci-dessous) ; D&B analyse plus particulièrement cette catégorie de retards.

L'OBSERVATOIRE DES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT D&B, PROGRAMME DUNTRADE

L'observatoire D&B des Comportements de Paiement des entreprises analyse en permanence les retards de paiement par rapport aux conditions contractuelles. Ce programme, nommé DunTrade, a été initié aux Etats-Unis en 1963 et s'est développé dans les pays européens, notamment en France depuis 1984. Unique au monde, il est alimenté par des informations provenant directement de la comptabilité - client de milliers de sociétés participantes. Il s'appuie donc sur une observation factuelle de plus de 22 millions d'expériences commerciales réelles en Europe, dont 3 millions en France.

Neuf pays sont dans le champ d'analyse de l'observatoire européen : l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni.

RETARD DE PAIEMENT ET PROBABILITÉ DE DÉFAILLANCE

La commission européenne, à l'origine de la proposition de la directive de 2000 pour favoriser la lutte contre les retards de paiement dans les transactions commerciales a constaté qu'une défaillance sur quatre était due à des retards de paiement. Ces insolvabilités entraînent la perte de près de 24 milliards d'euros de créances non recouvrées. Les seuls retards de paiement pèsent 90 milliards d'euros par an et représentent 10,8 milliards d'euros d'intérêts perdus.

L'aggravation du risque lié au report des règlements, observée depuis de nombreuses années grâce au programme DunTrade, a été de nouveau validée lors de l'élaboration du nouveau score de défaillance Altares en 2004. Si les retards de moins de 15 jours sont encore trop souvent relevés sur les entreprises actives, le seuil des 30 jours a été confirmé comme point d'accélération du niveau de risque. A partir de 30 jours de retard, la probabilité de défaillance est multipliée par 6. Et à partir de 69 jours la probabilité est 11 fois plus forte.

PROBABILITÉ DE DÉFAILLANCE ASSOCIÉE AU RETARD DE PAIEMENT

